

Justification de la motion visant à autoriser les réunions virtuelles des membres

- Pour la première fois depuis 25 ans, la pandémie nous a obligés à convoquer l'AGA par voie électronique
- Nos statuts ne mentionnent pas la possibilité de réunions virtuelles pour les membres
- Par conséquent, Corporations Canada a exigé qu'une motion soit votée au début de l'AGA pour s'assurer que nos statuts permettent une réunion virtuelle
- Les statuts en tiendront donc maintenant compte en tant qu'ajout permanent

AGA 2020 – Motion sur les réunions virtuelles

- Le Groupe des pensionnés de Bell peut, à l’occasion, décider de tenir des réunions virtuelles en utilisant les moyens électroniques appropriés. Les membres participants pourront voter électroniquement en s’assurant de ce qui suit :
 - les votes seront recueillis de manière à pouvoir être vérifiés, compilés et présentés aux participants, tout en maintenant l’anonymat de ces votes.
- Proposé par Antonio Lépine
- Secondé par